

RMF Vorsorgestiftung

Geschäftsstelle
Postfach
8152 Glattbrugg

Pour toute question, veuillez contacter votre conseiller/-ère:

Hans Tobler • +41 43 210 19 31 • rmf@pfs.ch

Versement anticipé pour la propriété du logement

Nom	Prénom		
Rue			
NPA/lieu/pays			
Date de naissance	N° personnel		
E-mail	Téléphone		
Etat civil	<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> marié(e)	<input type="checkbox"/> divorcé(e)
	<input type="checkbox"/> partenariat enregistré	<input type="checkbox"/> partenariat dissous	<input type="checkbox"/> veuf/veuve

Indications relatives au versement anticipé

Montant souhaité en CHF

Date de paiement souhaitée (voir notice)

But d'utilisation

- Acquisition/construction d'un logement en propriété
- Remboursement d'hypothèque (amortissement)
- Participation à une coopérative de construction et d'habitation (part)

Banque/IBAN

Titulaire du compte

Indications relatives à l'objet

Type d'objet
Le versement anticipé ne peut être utilisé pour l'acquisition d'un terrain à bâtir

- Maison individuelle
- Propriété par étages

Rapports de propriété

- Propriété individuelle
- Copropriété à _____ %
- Propriété commune entre conjoints/
partenaires enregistrés

Adresse de l'objet (rue, NPA, lieu)

N° de cadastre / n° de parcelle

Date d'emménagement prévue

Date du transfert de propriété

Confirmation/remarque sur le versement anticipé

- J'ai connaissance du fait que le versement anticipé entraîne une diminution des prestations de prévoyance en cas de vieillesse et également, le cas échéant, en cas d'invalidité ou de décès. Je peux combler cette lacune par une assurance sur une base privée.
- J'ai lu et compris la notice sur l'encouragement à la propriété du logement (EPL) au moyen du 2^e pilier.
- J'ai connaissance des conséquences fiscales, notamment après des rachats effectués au cours des trois dernières années.
- J'ai connaissance de l'obligation de remboursement en cas de vente, de changement d'affectation, de réalisation forcée et en cas de décès.
- J'utilise ce versement anticipé pour le financement de l'objet mentionné. La restriction du droit d'aliéner est inscrite au registre foncier par l'institution de prévoyance. Les coûts me seront facturés.
- J'atteste avoir besoin d'un logement en propriété pour mon propre usage et avoir rempli la présente demande de manière conforme à la vérité.

Procuration

Par ma signature, j'autorise la fondation de prévoyance à procéder à la mention au registre foncier à mes frais.

Signature

Pour les personnes **mariées ou liées par un partenariat enregistré**, la signature légalisée du conjoint / du partenaire enregistré est nécessaire.

Pour les **personnes non mariées**, un certificat individuel d'état civil actuel est requis. Si un partenaire est bénéficiaire, la signature légalisée de cette personne devra également être fournie.

Lieu/date

Signature de la personne assurée

Lieu/date

Signature légalisée du conjoint / partenaire enregistré ou désigné comme bénéficiaire

Documents nécessaires

Acquisition d'un logement en propriété

- Contrat de vente authentifié officiellement
- Contrat hypothécaire
- Confirmation de la banque*

Construction/transformation d'un logement en propriété

- Extrait du registre foncier
- Contrat de vente authentifié officiellement
- Contrat de construction, d'entreprise ou d'entrepreneur général
- Confirmation de la banque*

Participation à un logement en propriété

- Part d'une coopérative de construction et d'habitation (original)
- Actions d'une société anonyme de locataires

Remboursement de prêts hypothécaires

- Extrait du registre foncier (pas antérieur à trois mois)
- Contrat hypothécaire
- Attestation de domicile actuelle
- Confirmation de la banque*

* **La confirmation de la banque contient:** but d'utilisation, montant de l'hypothèque, valeur vénale de l'immeuble, utilisation selon la LPP, obligation de remboursement en cas de non réalisation